CAUDRY

DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES SPORTS
URBANISME

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant interdiction d'utilisation des pelouses et de la piste d'athlétisme

COMPLEXE SPORTIF LOUIS SANDRAS – 04 AU 07 JUILLET 2025

Arrêté n°286-Juillet2025-ST

RP/TD

Le Maire de la Ville de Caudry, Conseiller Départemental,
Vu le Code des Communes et notamment l'article L 2212-1 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire,
Vu le traitement de la pelouse et de travaux d'entretiens prévus du 04 au 07 juillet 2025 sur le terrain annexe, et du terrain honneur.
Vu la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2020, applicable lors de tels traitements,
Considérant que le Maire doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver la sécurité des personnes et éviter toute intoxication des utilisateurs,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :
En raison du traitement de la pelouse et de travaux d'entretiens prévus du 04 au 07 juillet 2025, l'accès aux terrains annexe, honneur ainsi que la piste d'athlétisme sont interdits pour toute activité.

ARTICLE 2 :
Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62 039 – 59 014 LILLE Cedex ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 3 :
Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Madame la Commandante de Brigade de Gendarmerie et Monsieur de Chef de la Police Municipale seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 :
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur des Services Techniques et des Sports de la Ville de Caudry
- Madame la Commandante de brigade de Gendarmerie de Caudry
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Monsieur le Président de l'ES Caudry
- Monsieur le Président de l'UCA

Fait à Caudry, le 03 juillet 2025
Le Maire de Caudry
Conseiller Départemental



Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY - http://www.caudry.fr
Place du Général De Gaulle - BP 10199
59544 CAUDRY CEDEX

Tél.: 03.27.75.70.10
Adresse mél : service-technique@mairie.caudry.fr